

certaines quartiers aux Noirs, qui habitent donc là où les Blancs le veulent bien. Abolition en 1962, uniquement pour les immeubles construits avec des fonds fédéraux.

Proportionnellement 5 fois plus de Noirs que de Blancs dans des logements insalubres. Les Noirs, 11% de la population, occupent 5% des zones habitées.

Éducation : les écoles étant séparées, les crédits vont en priorité aux écoles blanches. Ségrégation abolie en 1954. En 1965, 15 % des enfants noirs dans des écoles non séparées.

Lieux publics : bars, cinémas, transports, parcs, hôtels, interdits aux noirs ou séparés. La Constitution n'interdit toujours pas la discrimination privée.

Religion : même les séminaires sont ségrégués, ainsi que les cimetières.

Relations sexuelles interraciales : pour le Noir, la mort (siffler une femme blanche a parfois suffi.).  
pour le blanc: s'il est violenteur, on passe l'éponge sinon il tombe sous le coup de la Loi. La Constitution laisse l'Etat libre de juger : 30 Etats prohibent le mariage mixte.

## V. LE SYNDICALISME

Malgré différentes tentatives, les Noirs n'ont jamais été réellement intégrés aux syndicats, quand ils n'y étaient pas tout simplement interdits.

Plusieurs remarques:

- la masse des Noirs sans emploi était objectivement un réservoir de briscurs de grève.
- en période de sous emploi la discrimination chez les travailleurs avait donc une base objective.
- d'où le rapport dialectique: la discrimination incite les Noirs à être briscurs de grèves, ce qui pousse les ouvriers blancs à la discrimination.
- les émeutes raciales ont souvent été un frein à des rapprochements en cours.

L.A.P.L., syndicat blanc créé en 1884, a toujours été raciste. La C.I.O., créée en 1936 sur des positions "gauches" (faire la jonction avec ce qui est dit plus loin du PCA qui y a beaucoup milité) ouvre ses portes aux Noirs. Beaucoup de difficultés.

Les syndicats abandonnent rapidement la lutte pour la collaboration de classe. En 1955, fusion AFL/CIO : le racisme de la première centrale l'emportera. Le syndicat soutient la lutte pour les droits civiques en 1963 seulement, après Kennedy. Les Noirs sont découragés par les Syndicats.

Aujourd'hui : 1,5 million de noirs syndiqués contre 6,5 millions de non-syndiqués. Alors que sur 50 millions, 25 millions d'ouvriers blancs le sont.

## VI. SALAIRES ET EMPLOIS

La situation sociale des Noirs est à la fois le résultat et un des facteurs de la discrimination raciale.

Les travailleurs noirs forment le LUMPEN PROLETARIAT américain : en 1963, il y avait:

4,4% d'Ouvriers Spécialisés chez les Noirs  
15,6% - - - - Blancs.

Ils sont les premiers touchés par le chômage conjoncturel et technologique :

5,9% de chômeurs chez les Blancs  
12,7% - - - - Noirs toujours en 1963.

Leur manque de mobilité (possibilités économiques réduites) les empêche de suivre la décentralisation.

Les Salaires : 1951 : le salaire du noir représente 62% de celui du blanc  
1962 : - - - - - 55% - - - -